

VENTE A L'ENCOIN.

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENUE IMPORTANTE.

Environ 9,000 Acres de Terres de Cyprières et Autres Terres Marécageuses dans les Paroisses Lafourche et Terrebonne.

TERRAINS DE VILLE A HOUMA.

Morceaux de Terre dans les Paroisses Lafourche, Terrebonne et Iberville, et Orangeries dans la Paroisse Plaquemines.

A L'ENCOIN.

Mardi, 28 Avril 1896.

SUCCESSION DU DR LUGENE RABASSE.

No 45,213. - Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Terres Marécageuses dans les Paroisses Lafourche et Terrebonne.

Table listing land parcels with columns for VIZ, ACRES, and various section numbers.

Des Lots de terre dans la ville de Houma, et des morceaux de terre dans la Paroisse Terrebonne.

Deux certains lots de terre dans la ville de Houma, savoir: 1° Les lots avec les bâtisses qui y trouvent, un coin des rues Main et Bonassé, d'environ 90 pieds de face sur une profondeur de 120 pieds.

Propriétés dans la Paroisse de Lafourche.

Quatre certains morceaux de terre dans la Paroisse Lafourche, sur la rive droite du bayou Lafourche, avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, savoir: 1° Une propriété de 22 arpents de face sur une profondeur de 5 arpents et 52 pieds plus ou moins de face sur 40 arpents de profondeur.

Propriétés dans la Paroisse d'Iberville.

Deux certains morceaux de terre dans la paroisse Iberville, avec toutes les droits, voies privées, etc., ci-après, à savoir: 1° Lot au Section 6 et 21 dans T. N. 9 et 10 E.

Propriétés dans la Paroisse de Plaquemines.

17 certains morceaux de terre situés dans la Paroisse Plaquemines, sur la rive droite du bayou Mississippi, de 22 à 50 arpents de face, avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes, etc., y appartenant comme suit:

- 1° Un certain morceau de terre de 50 arpents au-dessous de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot 4 et 5, mesurant chacun 1 arpent de face sur le bayou Mississippi sur une profondeur de 40 arpents.

Termes et Conditions.

Le tout comptant pour les terres de Cyprière et Marécageuses et pour les autres morceaux de propriétés foncières ou de biens ou d'objets à l'option de l'acquéreur, et la balance à un crédit de 1 et 2 ans, en billets de acquiescements et souscrites par eux, portant 7 0/0 par an d'intérêt à partir de la date de la vente jusqu'au paiement final, garantis par hypothèques spéciales et sans de rendre sur les titres propriétés avec toutes les autres clauses de sécurité usuelles, la partie de son acquisition, la clause des 5 0/0 pour honoraires d'avocat en cas de non-paiement des dits billets, les acquiescements et le titre de l'année courante 1896, ou plus et au-dessus de leurs offres, ainsi que les frais de actes de vente et leur dépôt de 10 pour cent au prix d'acquisition au moment de l'indication.

AMUSEMENTS.

ACADEMIE DE MUSIQUE.

Ce soir et toute la semaine. Matinée mercredi et samedi et samedi.

THE PRIVATE SECRETARY.

Sous la direction de M. Edwin Travers et une bonne troupe de comédiens.

THEATRE ST-CHARLES.

Ce soir et toute la semaine-Matées Mardi, Jeudi et Samedi à midi.

MABEL PAIGE,

Dans un Répertoire de Pièces.

Le samedi prochain-The Fast Mail.

Gaieté! Amusements! Gaieté!

16ME ANNIVERSAIRE.

Un Grand Festival et Pique-Nique - Sera donné par - L'Association de Bienfaisance des Laitiers

Dimanche, 30 Avril, 1896.

Au bénéfice de leurs fonds de secours. COMITÉ D'ARRANGEMENT.

G. Lafourche, Président; Pierre Patisgur, ex officio.

J. M. Gédé, Pierre Dones, J. Pagano, Jacques Bordeaux.

Admission, 25 sous. Enfants au-dessous de 13 ans, gratis.

PROGRAMME.

Les courses commenceront à 2 heures 30 P. M. précises.

Première course - Sulky au train et un trot de chevaux de la classe 2-30. Courses de six milles, les 5 milles en 5. Trois ou plus devant courir.

Deuxième course - Sulky au train et un trot de la classe 2-30. Courses d'un mille, les 2 milles en 2. Trois ou plus devant courir.

Troisième course - Sulky au train et un trot de la classe 2-30. Courses d'un mille, les 2 milles en 2. Trois ou plus devant courir.

Quatrième course - Sulky au train et un trot de la classe 2-30. Courses d'un mille, les 2 milles en 2. Trois ou plus devant courir.

Cinqième course - Sulky au train et un trot de la classe 2-30. Courses d'un mille, les 2 milles en 2. Trois ou plus devant courir.

Sixième course - Sulky au train et un trot de la classe 2-30. Courses d'un mille, les 2 milles en 2. Trois ou plus devant courir.

Septième course - Sulky au train et un trot de la classe 2-30. Courses d'un mille, les 2 milles en 2. Trois ou plus devant courir.

Huitième course - Sulky au train et un trot de la classe 2-30. Courses d'un mille, les 2 milles en 2. Trois ou plus devant courir.

Neuvième course - Sulky au train et un trot de la classe 2-30. Courses d'un mille, les 2 milles en 2. Trois ou plus devant courir.

Dixième course - Sulky au train et un trot de la classe 2-30. Courses d'un mille, les 2 milles en 2. Trois ou plus devant courir.

Onzeième course - Sulky au train et un trot de la classe 2-30. Courses d'un mille, les 2 milles en 2. Trois ou plus devant courir.

Douzième course - Sulky au train et un trot de la classe 2-30. Courses d'un mille, les 2 milles en 2. Trois ou plus devant courir.

Trizième course - Sulky au train et un trot de la classe 2-30. Courses d'un mille, les 2 milles en 2. Trois ou plus devant courir.

Quatorzième course - Sulky au train et un trot de la classe 2-30. Courses d'un mille, les 2 milles en 2. Trois ou plus devant courir.

Quinzième course - Sulky au train et un trot de la classe 2-30. Courses d'un mille, les 2 milles en 2. Trois ou plus devant courir.

Seizième course - Sulky au train et un trot de la classe 2-30. Courses d'un mille, les 2 milles en 2. Trois ou plus devant courir.

Dix-septième course - Sulky au train et un trot de la classe 2-30. Courses d'un mille, les 2 milles en 2. Trois ou plus devant courir.

Dix-huitième course - Sulky au train et un trot de la classe 2-30. Courses d'un mille, les 2 milles en 2. Trois ou plus devant courir.

Dix-neuvième course - Sulky au train et un trot de la classe 2-30. Courses d'un mille, les 2 milles en 2. Trois ou plus devant courir.

Vingtième course - Sulky au train et un trot de la classe 2-30. Courses d'un mille, les 2 milles en 2. Trois ou plus devant courir.

Vingt-et-unième course - Sulky au train et un trot de la classe 2-30. Courses d'un mille, les 2 milles en 2. Trois ou plus devant courir.

Vingt-deuxième course - Sulky au train et un trot de la classe 2-30. Courses d'un mille, les 2 milles en 2. Trois ou plus devant courir.

Vingt-troisième course - Sulky au train et un trot de la classe 2-30. Courses d'un mille, les 2 milles en 2. Trois ou plus devant courir.

Vingt-quatrième course - Sulky au train et un trot de la classe 2-30. Courses d'un mille, les 2 milles en 2. Trois ou plus devant courir.

Vingt-cinquième course - Sulky au train et un trot de la classe 2-30. Courses d'un mille, les 2 milles en 2. Trois ou plus devant courir.

Vingt-sixième course - Sulky au train et un trot de la classe 2-30. Courses d'un mille, les 2 milles en 2. Trois ou plus devant courir.

Vingt-septième course - Sulky au train et un trot de la classe 2-30. Courses d'un mille, les 2 milles en 2. Trois ou plus devant courir.

Vingt-huitième course - Sulky au train et un trot de la classe 2-30. Courses d'un mille, les 2 milles en 2. Trois ou plus devant courir.

Vingt-neuvième course - Sulky au train et un trot de la classe 2-30. Courses d'un mille, les 2 milles en 2. Trois ou plus devant courir.

Trentième course - Sulky au train et un trot de la classe 2-30. Courses d'un mille, les 2 milles en 2. Trois ou plus devant courir.

Trent-et-unième course - Sulky au train et un trot de la classe 2-30. Courses d'un mille, les 2 milles en 2. Trois ou plus devant courir.

Trent-deuxième course - Sulky au train et un trot de la classe 2-30. Courses d'un mille, les 2 milles en 2. Trois ou plus devant courir.

Trent-troisième course - Sulky au train et un trot de la classe 2-30. Courses d'un mille, les 2 milles en 2. Trois ou plus devant courir.

Trent-quatrième course - Sulky au train et un trot de la classe 2-30. Courses d'un mille, les 2 milles en 2. Trois ou plus devant courir.

Trent-cinquième course - Sulky au train et un trot de la classe 2-30. Courses d'un mille, les 2 milles en 2. Trois ou plus devant courir.

Trent-sixième course - Sulky au train et un trot de la classe 2-30. Courses d'un mille, les 2 milles en 2. Trois ou plus devant courir.

Trent-septième course - Sulky au train et un trot de la classe 2-30. Courses d'un mille, les 2 milles en 2. Trois ou plus devant courir.

Trent-huitième course - Sulky au train et un trot de la classe 2-30. Courses d'un mille, les 2 milles en 2. Trois ou plus devant courir.

Trent-neuvième course - Sulky au train et un trot de la classe 2-30. Courses d'un mille, les 2 milles en 2. Trois ou plus devant courir.

Quarantième course - Sulky au train et un trot de la classe 2-30. Courses d'un mille, les 2 milles en 2. Trois ou plus devant courir.

Quarante-et-unième course - Sulky au train et un trot de la classe 2-30. Courses d'un mille, les 2 milles en 2. Trois ou plus devant courir.

Quarante-deuxième course - Sulky au train et un trot de la classe 2-30. Courses d'un mille, les 2 milles en 2. Trois ou plus devant courir.

Quarante-troisième course - Sulky au train et un trot de la classe 2-30. Courses d'un mille, les 2 milles en 2. Trois ou plus devant courir.

Quarante-quatrième course - Sulky au train et un trot de la classe 2-30. Courses d'un mille, les 2 milles en 2. Trois ou plus devant courir.

Quarante-cinquième course - Sulky au train et un trot de la classe 2-30. Courses d'un mille, les 2 milles en 2. Trois ou plus devant courir.

Quarante-sixième course - Sulky au train et un trot de la classe 2-30. Courses d'un mille, les 2 milles en 2. Trois ou plus devant courir.

Quarante-septième course - Sulky au train et un trot de la classe 2-30. Courses d'un mille, les 2 milles en 2. Trois ou plus devant courir.

Quarante-huitième course - Sulky au train et un trot de la classe 2-30. Courses d'un mille, les 2 milles en 2. Trois ou plus devant courir.

Quarante-neuvième course - Sulky au train et un trot de la classe 2-30. Courses d'un mille, les 2 milles en 2. Trois ou plus devant courir.

PAS DANS LE COMPACT!

Entreprise Fire Insurance Co., No 512, rue 12, Nouvelle-Orléans, près l'Église St-Jacques.

C. LAZARD & CO., LTD.

LES ANCIENS ET POPULAIRES

Marchands de Vêtements Confectionnés

D'ARTICLES DE TOILETTE

ET DE CHAPEAUX.

Le magasin se ouvre le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Canal et North Peters, 15 nov - Dim Mar Jus Sam

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales

Vêtements confectionnés, Chapeaux, Articles de toilette pour messieurs

et dames.

Le magasin se ouvre le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux lieues de la rue de Canal. Nos clients

noy 92 - 1er - nos. les die

DEUX MAGASINS

631 A 635 RUE DU CANAL

VOYEZ

Notre immense Stock de Diamants, Pierres précieuses, Joaillerie fine, Montres, Pendules, Argenteries et Objets d'Art, avant que vous pensiez à acheter ailleurs.

Quand vous aurez vu l'excellente qualité et les prix réduits, c'est très probable que vous achèterez avec nous.

Nous vous offrons assurément toutes les chances possibles. M. Jules Météy prendra un grand plaisir à vous montrer nos magnifiques marchandises, que vous achetiez ou non. Souvenez-vous des Deux Grands Magasins de

A. M. HILL

NOUVEL HOTEL ST-CHARLES

DEUX MAGASINS

PILULES PURGATIVES D'GUILLIÉ

Préparées par le Docteur Paul GAGE Fils, Pharmacien de 1<sup>re</sup> Classe

PARIS - 9, RUE DE ORNÈLLE-SAINT-GERMAIN, 9 - PARIS

PLUS DE TROIS QUARTS DE SIÈCLE DE SUCCÈS

ont démontré que l'EXTRAIT DU D'GUILLIÉ est le meilleur remède contre

la Grippe, le Rhume, la Bronchite, la Goutte, les Fièvres Épidémiques, la Grippe et l'Influenza et toutes les affections du système digestif.

LES PILULES D'EXTRAIT D'ÉLIXIR DE GUILLIÉ contiennent les principes actifs purgatifs de l'ÉLIXIR

Dépôt dans toutes les principales Pharmacies et Drogueries.

THERMOMÈTRES MÉDICAUX

EXTRA-SENSIBLES DE LÉON BLOCH

Adaptés par MM. les D<sup>rs</sup> POTAIN, PASTEUR, PÉAN, PÉTER ET TOUTES LES CÉLÉBRITÉS MÉDICALES

Vous les trouverez partout au dépôt: A PARIS, PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

à la NOUVELLE-ORLÉANS: A. L. LYONS & C<sup>o</sup>, 48 et 44, Camp.

VENTES A L'ENCOIN

PAR GEO. G. FRIEDRICH & CIE.

UN COTTAGE DESIRABLE

Doublé en Bois.

Nos 726 et 728 Rue St-André.

Entre Association et Chippewa.

Succession de Robert Muller et de Mme Anne Nelson Muller.

No 43 241 - Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICH & CIE. - Geo. G. Friedrich, successeur, Bureau 813

de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, au coin de la rue de Canal et de la rue de la Nouvelle-Orléans, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans.

et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. de la Cour Civile de District, portant sur la succession de Robert Muller, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans.

et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. de la Cour Civile de District, portant sur la succession de Robert Muller, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans.

et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. de la Cour Civile de District, portant sur la succession de Robert Muller, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans.

et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. de la Cour Civile de District, portant sur la succession de Robert Muller, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans.

et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. de la Cour Civile de District, portant sur la succession de Robert Muller, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans.

et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. de la Cour Civile de District, portant sur la succession de Robert Muller, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans.

et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. de la Cour Civile de District, portant sur la succession de Robert Muller, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans.

et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. de la Cour Civile de District, portant sur la succession de Robert Muller, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans.

et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. de la Cour Civile de District, portant sur la succession de Robert Muller, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans.

et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. de la Cour Civile de District, portant sur la succession de Robert Muller, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans.

et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. de la Cour Civile de District, portant sur la succession de Robert Muller, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans.

et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. de la Cour Civile de District, portant sur la succession de Robert Muller, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans.

et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. de la Cour Civile de District, portant sur la succession de Robert Muller, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans.

et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. de la Cour Civile de District, portant sur la succession de Robert Muller, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans.

et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. de la Cour Civile de District, portant sur la succession de Robert Muller, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans.

et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. de la Cour Civile de District, portant sur la succession de Robert Muller, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans.

et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. de la Cour Civile de District, portant sur la succession de Robert Muller, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans.

et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. de la Cour Civile de District, portant sur la succession de Robert Muller, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans.

et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. de la Cour Civile de District, portant sur la succession de Robert Muller, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans.

et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. de la Cour Civile de District, portant sur la succession de Robert Muller, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans.

et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. de la Cour Civile de District, portant sur la succession de Robert Muller, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans.

et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. de la Cour Civile de District, portant sur la succession de Robert Muller, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans.

et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. de la Cour Civile de District, portant sur la succession de Robert Muller, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans.

et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. de la Cour Civile de District, portant sur la succession de Robert Muller, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans.

et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. de la Cour Civile de District, portant sur la succession de Robert Muller, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans.

et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. de la Cour Civile de District, portant sur la succession de Robert Muller, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans.

et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. de la Cour Civile de District, portant sur la succession de Robert Muller, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans.

et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. de la Cour Civile de District, portant sur la succession de Robert Muller, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans.

et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. de la Cour Civile de District, portant sur la succession de Robert Muller, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans.

et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. de la Cour Civile de District, portant sur la succession de Robert Muller, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans.

et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. de la Cour Civile de District, portant sur la succession de Robert Muller, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans.

et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. de la Cour Civile de District, portant sur la succession de Robert Muller, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans.

et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. de la Cour Civile de District, portant sur la succession de Robert Muller, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans.

et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. de la Cour Civile de District, portant sur la succession de Robert Muller, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans.

et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. de la Cour Civile de District, portant sur la succession de Robert Muller, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans.

et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. de la Cour Civile de District, portant sur la succession de Robert Muller, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans, dans le quartier de la Nouvelle-Orléans.